



Un agent général délégué offrant une vaste gamme de solutions d'assurance pour les besoins spécialisés, les créneaux, les programmes et les cas difficiles à assurer.

Depuis 1961, nous sommes fiers de faire profiter les courtiers d'assurance indépendants du Canada de notre savoir-faire en matière de souscription.

Toronto

21 Four Seasons Place
Suite 105
Toronto, ON M9B 6J8

Québec

007 - 250,
Grande-Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H4

Vancouver

860 - 605 Robson Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 5J3

Sans frais (toutes régions)
1 800 668-4275

Télécopieur (sans frais)
1 877 329-2794

Renseignements généraux
AskUs@swgins.com

Déposez une demande
à l'adresse
quotes@swgins.com

www.swgins.com/fr

CONSEILS À L'INTENTION DES COURTIERS D'ASSURANCE

Étapes vers une vente fructueuse :

Les courtiers d'assurance devraient garder à l'esprit que chaque question de notre formulaire de demande y figure pour une raison très précise. Bien que l'ensemble des sections du formulaire ne s'applique pas nécessairement à tous les types d'entreprise, il est essentiel que les sections pertinentes à la couverture recherchée soient dûment remplies.

Grâce aux renseignements détaillés que vous fournirez à propos des activités de votre client, nos souscripteurs seront en mesure de présenter une soumission spécifiquement adaptée à votre client ainsi qu'à ses produits et services. Nous pouvons ainsi prévoir certaines garanties facultatives à inclure à la protection qui profiteront à l'ensemble de l'entreprise.

Rédiger une bonne soumission :

- 1 Remplir dûment les formulaires de demande (inclure des photos, des captures d'écran de Google Maps, des rapports supplémentaires ainsi que des adresses de sites Web pertinents, le cas échéant).
- 2 Inclure une description détaillée des activités ou des produits du client, notamment la ventilation des revenus par activité (ou résultats financiers, s'il y a lieu) et la répartition des ventes par pays.
- 3 Préciser l'expérience de votre client ainsi que le nombre d'années passées dans ce domaine.
- 4 Indiquer si des services de sous-traitants sont retenus pour la réalisation de travaux particuliers.
- 5 Spécifier toute couverture supplémentaire dont l'assuré pourrait avoir besoin ou qui pourrait être requise en vertu du contrat.
- 6 Inclure tout renseignement concernant la police d'assurance antérieure ainsi que l'historique détaillé des réclamations, dont l'historique des pertes, le cas échéant.
- 7 Mentionner la date d'expiration de la police d'assurance, les limites d'une telle police et, si possible, les primes d'assurance prévues et le moment où leur paiement arrivera à terme. Ces renseignements nous aideront à obtenir la meilleure couverture à un prix compétitif.